

**BOURSE AU PERMIS**

**AIACCIU 2017**

Ajaccio  
AJACCIO

Pour la septième année consécutive, la Ville d'Ajaccio organise « la Bourse au Permis » pour les jeunes ajacciennes et ajacciens âgés de 18 à 25 ans.

Vingt heures de conduite gratuites sont proposées dans une auto-école conventionnée au titre du dispositif « permis à un euro par jour » et auprès de laquelle le règlement sera directement effectué par la Municipalité.

Les bénéficiaires devront, en contrepartie, s'engager à travailler au profit d'une association pendant trente heures au cours des quatre prochains mois (les frais de dossier et les cours théoriques restant à leur charge).

La campagne de recrutement est désormais et déjà ouverte, depuis le lundi 26 juin, et se terminera le vendredi 22 septembre 2017.



## 1. Objectifs généraux

- Permettre l'insertion sociale de personnes en difficulté (pas d'inégalités pour l'obtention du permis)
- Construire une nouvelle dynamique et offrir de nouvelles perspectives en termes d'insertion (emploi, mobilité)
- Améliorer le lien social (entre jeunes et habitants, entre jeunes et institutions...)
- S'investir pour l'obtention d'un diplôme
- Donner de son temps au profit de la collectivité (associations à but social ou humanitaire, collectivité locale, bailleurs sociaux...)

## 2 - Objectifs opérationnels

- Intégration dans un parcours professionnel liant l'obtention d'un diplôme et la découverte d'une activité : le permis de conduire est aujourd'hui indispensable dans la démarche de recherche et d'obtention d'emploi.

- Le projet, dans son ensemble, mobilise des aptitudes éducatives et sociales qui facilitent l'intégration dans un parcours professionnel.

### 3 - Déroulement

#### Le dispositif

La ville d'Ajaccio propose aux jeunes la possibilité de passer les épreuves du permis de conduire en finançant pour chacun d'entre eux 20 heures de conduite obligatoires (nombre d'heure fixé par la loi). Les frais d'inscription et les cours théoriques (code) restent à la charge du bénéficiaire.

#### Le projet de contrepartie

Le candidat est tenu, en échange de la prise en charge de ces heures de conduite, de s'investir pour une durée moyenne de 30 heures dans un projet social ou humanitaire au service de la collectivité (distribution de repas, travail dans une association de quartier, nettoyage de la copropriété, aide aux personnes âgées...).

#### Le nombre de bénéficiaires

10 jeunes de 18 à 25 ans. Ce nombre est optimal et constitue un ensemble homogène. De plus, il permet d'assurer un réel suivi et une meilleure coordination du dispositif.

#### Les partenaires

En contrepartie du financement des heures de conduite, chaque jeune, doit s'engager, avec un des partenaires suivants, à mettre en œuvre des actions d'intérêt général :

- Centre Social Saint-Jean
- Les Restos du cœur
- Fraternité du partage
- Foyer Stella Maris
- Association ACLAM
- Secours Populaire Français

- Centre Social des Cannes
- Centre Social des Salines

Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres partenaires peuvent se joindre à nous à la demande du jeune et après accord avec la structure d'accueil.

#### 4 - Modalités d'encadrement

Le Centre Social Saint Jean assure, une fois le financement acquis, le pilotage de l'ensemble du projet en confiant à un animateur la responsabilité de la liaison entre l'auto-école et le jeune. Le Centre assure également le contrôle de la mise en œuvre effective de la contribution du jeune au bénéfice de l'association ou de la collectivité à la hauteur des 30 heures prévues par la convention. Il produit l'évaluation de cette expérimentation en précisant les noms des bénéficiaires, l'auto-école concernée, les associations partenaires, le taux de réussite, sachant que cette opération doit se terminer fin décembre 2017.

**La signature de la convention 2017 aura lieu dans les locaux du Centre Social Saint Jean en présence de Monsieur Laurent Marcangeli, Maire de la ville d'Ajaccio (ou d'un de ses adjoints), à une date restant à définir.**

